

## **Le consortium CATRIEM, collectif de 24 membres de l'écosystème de l'innovation français et conduit par Inserm Transfert et la SATT PULSALYS, désigné lauréat de l'Appel à projets "maturation-pré-maturation" du 4<sup>ème</sup> Programme d'Investissement d'Avenir**

**Paris, Villeurbanne, le 3 février 2023.** Inserm Transfert, filiale de valorisation privée de l'Inserm, et la SATT PULSALYS, incubateur accélérateur DeepTech de Lyon Saint Etienne, annoncent aujourd'hui que le consortium CATRIEM a été désigné lauréat de l'AAP « maturation-pré-maturation ». Celui-ci s'inscrit dans le cadre du nouveau plan d'investissement France 2030 et de la mise en œuvre du 4<sup>ème</sup> Programme d'investissements d'avenir (PIA4).

Le Consortium d'Accélération et de Transfert pour la Réponse aux Infections Emergentes et aux Menaces (CATRIEM) vise à intensifier et à renforcer la chaîne d'accompagnement de projets d'innovation à fort potentiel, et à accélérer leur transfert vers le monde socio-économique, au bénéfice de la Stratégie Nationale d'Accélération Maladies Infectieuses Emergentes et Menaces Nucléaires Radiologiques, Biologiques et Chimiques (SNA MIE-MNRBC). L'ambition de ce consortium est de structurer un portefeuille de projets, compétitifs à l'échelle internationale, capable de rétablir une souveraineté de la France dans ce domaine.

Les meilleurs projets seront ainsi sélectionnés pour apporter sur le marché des innovations au bénéfice des patients, de la population et du système de santé via des créations de start-up, la consolidation d'entreprises existantes ainsi que les transferts de technologies. Il s'appuiera sur l'expertise de ses membres, qui ont accompagné sur les 5 dernières années, quelques 450 projets d'innovation pour un investissement global d'environ 40 M€, incluant prématuration, maturation et comaturation industrielle et ont généré des revenus d'exploitation de près de 5 M€. Le flux de projets pourra être mis en place dès le démarrage avec un potentiel de plus de 120 projets d'innovation sur cette thématique MIE-MNRBC à développer sur la période 2023-2024.

L'organisation au sein du Consortium CATRIEM sera coordonnée par 2 chefs de file : Inserm Transfert pour la prématuration et la SATT PULSALYS pour la maturation et s'appuiera sur 24 membres : des organismes de recherche et leurs structures de valorisation (CNRS, INRAE, Inserm, Institut de Recherche pour le Développement, Institut Pasteur de Lille), des universités (Aix-Marseille Université, Nantes Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Côte d'Azur, Université Paris-Est Créteil), l'ensemble des CHU via la Conférence des Présidents de CHU (en particulier représentés par AP-HP et les Hospices Civils de Lyon), des SATT (AxLR, Conectus, Erganeo, Linksium, Nord, Ouest Valorisation, Sayens, Sud-Est, Toulouse Tech Transfert) et des SATE (Aliénor Transfert, C-VaLo). Chaque partenaire pourra proposer des projets pour financement de la prématuration et maturation par le consortium.

La volonté des partenaires de ce consortium est de renforcer les synergies déjà existantes et de consolider les projets en proximité avec les chercheurs, chercheuses, cliniciens, cliniciennes.

Le processus de sélection de projets sera articulé autour de deux instances décisionnelles que sont un comité de pilotage et un comité d'engagement commun prématuration/maturation pour faciliter le

continuum. Ces comités intégreront les représentants de l'Etat (MESRI) dont la coordinatrice de la SNA, des pilotes des PEPR MIE et PREZODE (Preventing Zoonotic Disease Emergence), de Bpifrance, des membres du consortium ainsi que des personnes qualifiées indépendantes.

*« Je félicite tous nos partenaires pour ce succès collectif. Les équipes d'Inserm Transfert se réjouissent de travailler sur ce beau projet ! Ce consortium, qui s'appuie sur une gouvernance respectueuse de chacun des membres, va permettre de booster les projets de prématuration et de maturation issus de la recherche publique sur ces sujets tellement critiques dans l'ère post-covid, de faire avancer les projets vers le transfert industriel et de permettre que ceux-ci se transforment en innovations au service des patients »* déclare **Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert.**

*"Notre ambition à PULSALYS est de soutenir activement le plan de relance économique de l'Etat avec un objectif de 80% de projets liés aux stratégies nationales d'accélération. Notre implication forte dans le pilotage de CATRIEM, aux côtés de l'Inserm Transfert et de tous les partenaires, témoigne de notre contribution active dans la valorisation de la recherche au service de la santé globale en particulier pour prévenir et répondre aux infections émergentes et aux menaces"* précise **Sophie Jullian, Présidente de PULSALYS.**

#### **CATRIEM repose sur 5 principes fondateurs :**

- Le respect de la règle du mandataire unique ou de la maîtrise d'œuvre valorisation ainsi que des accords préexistants en cohérence avec les dispositifs déjà mises en œuvre par l'Etat et les acteurs de la santé ;
- Un alignement stratégique avec les PEPR MIE et PREZODE ;
- Le respect des pratiques propres aux membres dans leur accompagnement de l'innovation (détection, protection, prématuration, maturation, transfert vers l'industrie et création d'entreprise) en proximité avec les chercheurs, cliniciens et avec leur propre processus de sélection de projets ;
- Une sélectivité notable et essentielle, construite collectivement, pour induire un fort taux de transfert, condition nécessaire pour un modèle économique durable, ceci afin de contribuer à répondre aux besoins d'innovation et aux défis médicaux et socio-économiques ciblés par la SNA MIE-MNRBC et accélérer le bénéfice sociétal par la mise à disposition de solutions pour les patients ;
- Un cofinancement (une partie du coût du projet) avec les moyens propres du membre proposant le projet à CATRIEM afin de réaliser un effet levier à l'aide des financements PIA et de maximiser la progression en maturité technologique pour chacun en prématuration et maturation et de proposer un modèle économique soutenable.

## **A propos d’Inserm Transfert**

Inserm Transfert, filiale privée de l’Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l’Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous concession de service public l’intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l’Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d’invention au partenariat industriel et à la création d’entreprise. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l’accompagnement à la valorisation de la recherche clinique et des données/bases de données de santé et de cohortes. Dès 2009, Inserm Transfert et l’Inserm se sont dotés d’une capacité d’investissement pour financer la preuve de concept. Dès 2005 a été créé un fonds d’amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative. Depuis 2017, un parcours pré-entrepreneurial accompagne les scientifiques fondateurs dans leur projet de création d’entreprise. Pour en savoir plus : [www.inserm-transfert.fr](http://www.inserm-transfert.fr)

## **A propos de la SATT PULSALYS**

PULSALYS, incubateur et accélérateur d’innovations Deep tech de Lyon et Saint-Etienne, construit les produits et services innovants de demain, en transformant les découvertes scientifiques issues des laboratoires de l’Université de Lyon en opportunités économiques pour les entreprises et les startups. PULSALYS est la Société d’Accélération du Transfert de Technologies (SATT) du territoire de Lyon - Saint-Etienne créée en décembre 2013 dans le cadre du Programme d’Investissements d’Avenir (PIA) initié par l’Etat. A partir des innovations de la recherche, PULSALYS bâtit et développe des projets à fort potentiel technologique qui constituent le socle pour la création de startups DeepTech, ou des avantages concurrentiels pour des entreprises existantes. En quelques années, PULSALYS est devenu un acteur clé pour l’attractivité et le développement économique du territoire avec 294 projets financés et plus de 34M€ investis ; 125 startups DeepTech créées qui ont levé plus de 206M€, fait 11M€ de chiffre d’affaires et créé plus de 820 emplois ; 42 entreprises (PME/ETI/grand groupe) qui ont également bénéficié des innovations issues de la recherche du territoire. Plus d’informations sur [www.pulsalys.fr](http://www.pulsalys.fr).

### **Contacts Presse :**

#### **Pour Inserm Transfert :**

**Agence Acorelis – Gilles Petitot** : +33 620 276 594 / +33 145 831 384 - [gilles.petitot@acorelis.com](mailto:gilles.petitot@acorelis.com)

**Inserm Transfert - Ingrid Hargot** : +33 1 55 03 01 44 - [communication@inserm-transfert.fr](mailto:communication@inserm-transfert.fr)

#### **Pour la SATT PULSALYS :**

**Sylvain Duc** : +33 6 38 57 92 86 – [sylvain.duc@pulsalys.fr](mailto:sylvain.duc@pulsalys.fr)